**Fiche santé sécurité**

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Groupe de document :** | 26-5533-0 | **Numéro de la version :** | 6.00 |
| **Date de parution :** | 2025/09/09 | **Remplace la version datée de :** | 2021/02/23 |

# SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

Trousse de produits de nettoyage de câbles CC-2 3M(MC)

**Numéros d'identification de produit**

CE-1007-4116-0 CE-1007-4569-0 CE-1007-4570-8

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

**Utilisations recommandées**

Électrique

### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada
**Division:** Division des marchés des produits électriques
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
**Téléphone :** (800) 364-3577
**Courriel :**

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

**Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une fiches de données de sécurité (FDS) ou une fiche d'information article pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les réferences des FDS des composants de ce produit sont:**

26-2852-7

Transporter conformément aux règlements applicables.

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent

dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca**

# Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Groupe de document :** | 26-2852-7 | **Numéro de la version :** | 9.00 |
| **Date de parution :** | 2026/10/22 | **Remplace la version datée de :** | 2026/09/10 |

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

## SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

3M(TM) Kit pour Préparation de Câbles CC-2 (Canette)

**Numéros d'identification de produit**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| LH-A100-0663-9 | 78-8061-7605-9 | 78-8127-6979-8 | 80-6105-9299-2 | 80-6112-0013-2 |
| 80-6114-2769-3 | CE-1007-3253-2 | CE-1007-4524-5 | JE-1900-3038-5 | UU-0060-7547-5 |
| UU-0060-8786-8 | UU-0109-3614-2 | UU-0112-0459-9 | UU-0114-6788-1 | UU-0115-6093-3 |
| UU-0117-4166-5 | | | | |

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

**Utilisation prévue**

Électrique, TAMPONS SATURÉS DE SOLVANT POUR NETTOYER LES CABLES

**Restrictions d'utilisation**

Ne s'applique pas

### 1.3 Détails du fournisseur

| | |
|---|---|
| **Compagnie:** | Compagnie 3M Canada |
| **Division:** | Division des marchés des produits électriques |
| **Adresse :** | 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1 |
| **Téléphone :** | (800) 364-3577 |
| **Site Web :** | www.3M.ca |

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

## SECTION 2 : identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 4.
Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1B.

### 2.2. Éléments d'étiquette

**Terme d'avertissement**
Attention

**Symboles :**
Point d'exclamation |

**Pictogrammes**



**Mentions de danger**
Liquide combustible
Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

**Mises en garde**

**Prévention :**
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Eviter de respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection oculaire et des dispositifs de protection pour le visage.

**Réponse:**
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

**Entreposage :**
Entreposer dans un endroit bien ventilé.

**Élimination :**
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

### 2.3. Autres risques
Aucun connu.

## SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient | Numéro CAS | % par poids | Nom Commun |
|---|---|---|---|
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | 64742-48-9 | 50 - 70 Secret Fabrication * | Naphta, pétrole, hydrotraité lourd |
| Tampons de coton | Aucun | 25 - 40 | Ne s'applique pas |
| D-LIMONENE | 5989-27-5 | 5 - 10 Secret Fabrication * | (4R)-4-Isopropényl-1-méthylcyclohexène |

Tampons de coton est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

## SECTION 4 : Premiers soins

**4.1. Description des premiers soins**

**Inhalation :**
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

**Contact avec la peau :**
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux :**
En cas d'exposition, rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact s'il est possible de le faire facilement. Continuer à rincer. Si les symptômes se développent, consulter un médecin.

**En cas d'ingestion :**
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés**

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons)

**4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial**
Non applicable.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

**5.1. Moyens d'extinction appropriés**
En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

**5.2. Agents extincteurs inappropriés**
Aucun déterminé

**5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Aucun dans cette produit.

**5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers**
Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Évacuer la zone Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue

d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

### 6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

## SECTION 7 : Manipulation et entreposage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants.

## SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition en milieu de travail**
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient | Numéro CAS | Agence | Type de limite | Mentions additionnelles |
|---|---|---|---|---|
| D-LIMONENE | 5989-27-5 | AIHA | MPT:165.5 mg/m3(30 ppm) | |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

### 8.2. Contrôles d'exposition

#### 8.2.1. Mesures d'ingénierie
Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

#### 8.2.2. équipement de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage**
Aucun requis.

**Protection de la peau/des mains**
Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

En cas de contacts prolongés ou répétés, les gants fabriqués à partir des matériaux suivants sont recommandés (durée de pénétration >4 heures) : Caoutchouc nitrile, polymère stratifié, Alcool de polyvinyle (PVA)

Tout gant recommandé pour les contacts prolongés/répétés convient également aux contacts brefs/éclaboussures.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

**Protection respiratoire :**

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

## SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | |
|---|---|
| **État physique** | Solide (Chiffons non pelucheux imbibé de liquide) |
| **Aspect physique spécifique:** | Chiffons imbibé de liquide dans une boîte ou dans un sac. |
| **couleur** | Blanc |
| **Odeur** | Modérée Agrumes |
| **Valeur de seuil d'odeur** | *Pas de données disponibles* |
| **pH** | 7 |
| **Point de fusion/Point de congélation** | *Pas de données disponibles* |
| **Point d'ébullition** | 193,3 ºC - 248,9 ºC |
| **Point d'éclair :** | 62,2 ºC [*Méthode de test:*Coupe fermée] |
| **Vitesse d'évaporation :** | *Pas de données disponibles* |
| **Inflammabilité** | Liquide inflammable : Catégorie 4. |
| **Limites d'explosivité (LIE)** | *Pas de données disponibles* |
| **Limites d'explosivité (LSI)** | *Pas de données disponibles* |
| **pression de vapeur** | < 1 mmHg [@ 25 ºC] |
| **Densité de vapeur relative** | > 1 [*Ref Std:*Air=1] |
| **Densité** | 0,76 g/ml |
| **Densité relative** | 0,76 [*Ref Std:*Eau=1] |
| **Hydrosolubilité** | Néant |
| **Solubilité (non-eau)** | *Pas de données disponibles* |
| **Coefficient de partage : n-octanol/eau** | *Pas de données disponibles* |

| | |
|---|---|
| **Température d'inflammation spontanée** | *Pas de données disponibles* |
| **Température de décomposition** | *Pas de données disponibles* |
| **Viscosité Cinématique** | 2 mm2/sec |
| **Composés Organiques Volatils** | Environ 740 % |
| **Pourcentage de matières volatiles** | *Pas de données disponibles* |
| **COV (moins l'eau et les solvants exempts)** | 760 g/l |
| **Masse moléculaire** | *Pas de données disponibles* |

| | |
|---|---|
| **Caractéristiques des particules** | *Ne s'applique pas* |

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

**10.1 Réactivité**
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

**10.2 Stabilité chimique**
Stable.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**10.4 Condition à éviter**
Étincelles et/ou flammes

**10.5 matériaux incompatibles**
Agents oxydants forts.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

| **Substance** | **Condition** |
|---|---|
| Monoxyde de carbone | Non spécifié |
| Bioxyde de carbone | Non spécifié |

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

**Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.**

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

**Signes et symptômes d'exposition**

**Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :**

**Inhalation :**
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

**Contact avec la peau :**
Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et

desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur  Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

**En cas de contact avec les yeux :**
Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

**Ingestion :**
Blocage physique : les signes et les symptômes sont notamment des crampes, des douleurs abdominales et la constipation.
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

**Données toxicologiques**
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aigue**

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|---|---|---|---|
| Produit général | Inhalation - Vapeur(4 h) | | Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l |
| Produit général | Ingestion | | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | Dermale | Composants similaires | LD50 > 2 200 mg/kg |
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | Ingestion | Composants similaires | LD50 > 15 000 mg/kg |
| D-LIMONENE | Inhalation - Vapeur (4 heures) | Mouris | LC50 > 3,14 mg/l |
| D-LIMONENE | Dermale | Lapin | LD50 > 5 000 mg/kg |
| D-LIMONENE | Ingestion | Rat | LD50  4 400 mg/kg |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

**Corrosion/irritation cutanée**

| Nom | Espèces | Valeur |
|---|---|---|
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | Composants similaires | irritant légère |
| D-LIMONENE | Lapin | Irritant |

**Blessures graves aux yeux/Irritation**

| Nom | Espèces | Valeur |
|---|---|---|
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | Composants similaires | Aucune irritation significative |
| D-LIMONENE | Lapin | irritant légère |

**Sensibilisation de la peau**

| Nom | Espèces | Valeur |
|---|---|---|
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | Composants similaires | Non classifié |
| D-LIMONENE | Mouris | sensibilisant |

**Sensibilisation respiratoire**
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas

suffisantes pour établir une classification.

**Mutagénicité des cellules germinales**

| Nom | Voie | Valeur |
|---|---|---|
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | In Vitro | N'est pas mutagène |
| D-LIMONENE | In Vitro | N'est pas mutagène |
| D-LIMONENE | In vivo | N'est pas mutagène |

**Cancérogénicité :**

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|---|---|---|---|
| D-LIMONENE | Ingestion | Rat | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

**Effets toxiques sur la reproduction**

**Effets sur la reproduction et/ou le développement**

| Nom | Voie | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|---|---|---|---|---|---|
| D-LIMONENE | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour | avant l'accouplement et pendant la gestation |
| D-LIMONENE | Ingestion | Non classifié pour la développement | Multiple espèces animales. | Niveau sans effet nocif observé 591 mg/kg/jour | pendant l'organogenèse |

**Organe(s) cible(s)**

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|---|---|---|---|---|---|---|
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| D-LIMONENE | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| D-LIMONENE | Ingestion | Système nerveux | Non classifié | | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|---|---|---|---|---|---|---|
| D-LIMONENE | Ingestion | rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Rat | LOAEL 75 mg/kg/jour | 103 semaines |
| D-LIMONENE | Ingestion | foie | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | 103 semaines |
| D-LIMONENE | Ingestion | cœur | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour | 103 semaines |
| D-LIMONENE | Ingestion | Système endocrinien | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour | 103 semaines |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| D-LIMONENE | Ingestion | des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour | 103 semaines |
| D-LIMONENE | Ingestion | système vasculaire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour | 103 semaines |
| D-LIMONENE | Ingestion | système immunitaire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour | 103 semaines |
| D-LIMONENE | Ingestion | muscles | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour | 103 semaines |
| D-LIMONENE | Ingestion | Système nerveux | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour | 103 semaines |
| D-LIMONENE | Ingestion | système respiratoire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour | 103 semaines |

**Risque d'aspiration**

| Nom | Valeur |
|---|---|
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | danger d'aspiration |
| D-LIMONENE | danger d'aspiration |

**Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

## SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Incinérer dans un d'incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Une autre solution d'élimination consiste à utiliser une usine d'élimination des déchets autorisée acceptable. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

## SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

## SECTION 15 : Renseignements réglementaires

**15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Statut des inventaires**

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

## SECTION 16 : Autres renseignements

**Classement des risques par la NFPA**
**Santé:** 2 **Inflammabilité:** 2 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

**Classement des risques par le HMIS**
**Santé:** 2 **Inflammabilité:** 2 **Dangers physiques :** 0 **Protection personelle:** X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Groupe de document :** | 26-2852-7 | **Numéro de la version :** | 9.00 |
| **Date de parution :** | 2026/10/22 | **Remplace la version datée de :** | 2026/09/10 |

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca**